

Date de génération de ce justificatif : 22/04/2025

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SARL PRESTIVAL/LES ORAGEUSES – Fonds de commerce

Référence : L029652

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 7 février 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Fonds de commerce



LELOUP BODIN CARDINAL
NOTAIRES A BELLE-ILE-EN-MER

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Alexandre CARDINAL, notaire à LE PALAIS (56360), 1 Avenue Carnot, en date du 31 janvier 2025, en cours d'enregistrement, la société dénommée SARL PRESTIVAL, société à responsabilité limitée au capital de 18.293,88 € ayant son siège à LE PALAIS (56360), 5 Rue de la Citadelle (RCS LORIENT 418 378 402) a cédé au profit de la société dénommée LES ORAGEUSES, société à responsabilité limitée au capital de 5.000,00 € ayant son siège à LE PALAIS (56360), 5 Rue de la Citadelle (RCS LORIENT 938 770 161), le fonds de commerce de librairie papeterie presse loto bazar sis à LE PALAIS (56360), 5 Rue de la Citadelle, lui appartenant, connu sous le nom commercial « LA MAISON DE LA PRESSE ». L'entrée en jouissance a été fixée au 31 janvier 2025. La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de 135.000,00 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 115.000,00 € et au matériel pour 20.000,00 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues par Maître Alexandre CARDINAL, notaire à LE PALAIS (56360), 1 Avenue Carnot, BP 75, et ce au plus tard dans les 10 jours de la dernière en date des publications où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis,
Le Notaire.

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)